



# **Bilan et perspectives 2019**

## **Programme**

### **La santé au travail à l'ère des changements technologiques**

**6 novembre 2019**

**9 h 30** Ouverture de l'événement par Jean-Pierre Brun, professeur, fondateur et directeur de la Chaire en gestion de la santé organisationnelle et de la sécurité du travail, Université Laval.

**9 h 45** **Mot d'ouverture par Jacques Létourneau, président de la CSN**

**10 h** Les changements technologiques : les impacts des technologies « perturbatrices » sur les travailleurs et les organisations.  
Conférenciers : Denys Denis, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST)

Les nouvelles technologies dans nos milieux de travail semblent être de plus en plus présentes. Si les nouvelles technologies peuvent présenter des avantages certains, qu'en est-il de l'évolution de notre travail et surtout, comment ces nouvelles technologies transforment-elles notre quotidien et quels sont les impacts de ces technologies sur notre santé et notre sécurité ? Cette conférence illustrera différents changements technologiques vécus par des milieux de travail et présentera les impacts que les changements technologiques peuvent avoir sur nous.

**10 h 45** **Pause**

**11 h** **La santé et la sécurité du travail à l'ère des changements technologiques.**  
**Conférencier : Laurent Vogel, Institut syndical européen**

Avec les différents changements technologiques en cours, on observe une coexistence entre des risques traditionnels auxquels les moyens de prévention mis en place sont insuffisants et des risques émergents. Ces risques émergents peuvent être liés à de nouveaux procédés, à de nouvelles techniques, à de nouvelles méthodes d'organisation du travail ou à des risques anciens qui se manifestent de manière différente. La stratégie syndicale pour défendre la santé au travail doit tenir compte de ces évolutions.

**13 h Dîner libre**

**13 h 30 Deux ateliers d'une durée de 1 h 30 sont offerts, à deux reprises, aux participantes et participants**

**Atelier 1 :**

**1. a) Innovation technologique et charge de travail : quels enjeux pour la SST ?**

**Conférencière : Élise Ledoux, professeure en ergonomie à l'UQAM.**

Au cours des dernières années, plusieurs entreprises ont introduit des innovations technologiques. Ces innovations concernent les produits, les procédés et les services offerts. Elles transforment les méthodes de production et la distribution des biens et des services. Elles transforment donc aussi le travail et nécessitent le développement de nouvelles compétences. Aux opportunités qu'elles offrent, des voix s'élèvent sur leur impact sur la charge de travail. On se questionne aussi sur les meilleures façons d'introduire ces nouvelles technologies en tenant compte des exigences réelles du travail et des besoins des travailleuses et des travailleurs concernés par ces changements. À l'aide d'exemples issus d'entreprises variées, cet atelier vise à discuter des opportunités et des risques pour la SST des impacts des innovations technologiques sur la charge de travail.

**1. b) Expérience syndicale :**

**Serge Monette, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Sysco-Québec – CSN**

Au cours des dernières années, Sysco-Québec a effectué plusieurs acquisitions d'entreprises afin d'améliorer ses performances. À travers ces fusions, de nombreux nouveaux systèmes de gestion informatisés ont été implantés. Ces systèmes ont amené plusieurs changements importants au travail de préparateur de commandes, mais aussi au travail des chauffeurs qui doivent maintenant composer avec une augmentation de leur charge de travail.

## **Atelier 2 :**

### **2. a) Être motivé(e) au travail... mais par quoi au juste ?**

**Conférencier : Jacques Forest, psychologue et professeur titulaire à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.**

Qu'est-ce qu'est la motivation et qu'est-ce qui permet d'être motivé au travail ? Quels sont les impacts des différentes pratiques de gestions sur la motivation et sur la santé psychologique ? Les changements technologiques ont-ils un impact sur la motivation et sur le sens du travail ? Cette présentation permettra de répondre à ces questions et de déboulonner certains mythes sur la motivation.

### **2. b) Expérience syndicale :**

**Éric Clermont, VP catégorie 2 - Syndicat des employés du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal – CSN**

Depuis la fusion d'établissements introduite par la réforme Barrette, les auxiliaires en santé et services sociaux (ASSS) peinent à combler les besoins en soutien à domicile qui ne cessent d'augmenter. Une application mobile (Celltrack) planifie la route et l'ensemble des soins à donner à chaque usager, mais permet aussi de suivre les ASSS en temps réel. M. Clermont nous partagera les enjeux liés à cette technologie et les démarches effectuées par le syndicat auprès du CIUSSS.

**15 h**      **Pause**

**15 h 30**   **Reprise des ateliers**

**17 h**      **5 à 7**

**7 novembre 2019**

**9 h Bilans des fédérations**

Présenté sous forme d'entrevues animées par Jean-Pierre Brun, un bilan des sujets qui ont retenu l'attention des fédérations et les perspectives d'action pour les prochaines années.

**9 h 30 Deux expériences syndicales**

Deux syndicats présenteront les changements technologiques qu'ils ont vécus, les impacts de ceux-ci et les démarches syndicales qu'ils ont entreprises pour améliorer la santé et la sécurité.

**Bruno Jeannotte, Syndicat du transport de Montréal:**

Au tournant des années 2010, la STM a mis en service de plus en plus d'autobus hybrides. Ceci a posé un défi important pour le syndicat, car en plus de ce changement technologique, une modification au Règlement en santé et en sécurité du travail imposait des règles plus strictes en matière de cadencage. Le Syndicat a saisi l'opportunité de ces changements afin d'implanter un programme complet de gestion du cadencage afin d'avoir une réelle prise en charge syndicale de la situation et de mieux contrôler les nouveaux risques amenés par la technologie.

**Marjorie Guay, STT de la Centrale de coordination santé de la région de Québec :**

Les répartitrices et répartiteurs médicaux d'urgence (RMU) ont vu leur travail modifié de façon importante lors d'un changement de logiciel pour la prise d'appel et la répartition. Le contexte d'urgence médicale de la centrale combiné à cette nouvelle technologie n'a pas été sans répercussion. Mme Guay présentera la démarche du syndicat pour améliorer la santé psychologique des RMU, les embûches, les réussites ainsi que les défis rencontrés.

**10 h 45 Pause**

**11 h 15 Les grands changements et l'importance de l'implication syndicale**

Conférencier : Benoit Laberge, conseiller syndical au Service de santé – sécurité et d'environnement de la CSN.

**12 h Mot de clôture : Jean Lacharité, vice-président de la CSN.**

**13 h 30 Ateliers fédératifs**

**Clôture de l'événement**